

Au conseil d'administration, à la direction et aux actionnaires d'Axpo Holding SA

Genève, 05.10.2010

Lettre ouverte à la direction et aux actionnaires d'Axpo: SOYEZ TRANSPARENTS ET PRENEZ VOS RESPONSABILITÉS

Cher Monsieur Lombardini,
Cher Monsieur Karrer,

Chers actionnaires et représentants des cantons,

Dans l'émission Rundschau de la Télévision suisse alémanique du 8 septembre 2010¹, Monsieur Manfred Thumann, directeur général d'Axpo SA, a reconnu qu'Axpo utilise du combustible nucléaire provenant des installations nucléaires de Mayak (Russie).

Mayak fait partie, avec Tchernobyl où un réacteur nucléaire a explosé en 1986, des zones les plus irradiées de notre planète. D'une part parce qu'un réservoir contenant du plutonium hautement radioactif y a explosé dans les années 1950, d'autre part parce que des effluents radioactifs liquides continuent d'y être directement déversés dans la rivière Tetcha. Des réservoirs contenant des liquides radioactifs y sont stockés en plein air sans mesures de sécurité appropriées et menacent les cours d'eau jusque dans l'Arctique. Les effets de ces installations sur les populations locales sont effroyables: les taux de cancer y sont largement plus élevés que la moyenne, le nombre de fausses-couches aussi; de nombreux enfants naissent avec des malformations génétiques et des handicaps d'une extrême gravité.

Cet aveu de Monsieur Thumann confirme les recherches de Greenpeace. Le 13 mars 2009, nous avons en effet déjà informé la direction d'Axpo sur les données fausses ou incomplètes publiées dans le bilan écologique de la centrale nucléaire de Beznau. Ce document ne mentionne en effet pas Mayak comme sous-traitant dans la fourniture de combustible nucléaire. Il a été demandé à Greenpeace de patienter pendant des mois; pourtant dans l'émission Rundschau Monsieur Forsstrom, de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a mentionné que Mayak était le seul fournisseur possible pour ce type de combustible nucléaire. Monsieur Forsstrom a aussi confirmé qu'il s'agit là d'une information officielle de l'AIEA.

Les informations suivantes ressortent des déclarations de Monsieur Thumann à l'émission Rundschau:

- Les contrats de livraison de combustible nucléaire russe arrivent pratiquement à terme.
- Les contrats en cours sont affinés pour rendre impossible toute mauvaise interprétation.
- L'indication de la provenance fait partie de tous les contrats de fourniture.
- Les informations des fournisseurs doivent permettre d'examiner si la chaîne de fourniture est acceptable.

Nous nous permettons toutefois de douter du premier point. Selon les indications que le groupe russe TVEL² a données en 2005, le contrat pour Beznau n'arrive à échéance qu'en 2020.

Nous aimerions en outre attirer votre attention sur les engagements suivants pris par Axpo:

- "Axpo exige de ses fournisseurs et sous-traitants qu'ils remplissent aussi ces exigences élevées en matière de sécurité nucléaire, de protection contre les radiations et de sécurité au travail." (Axpo, Charte de sûreté nucléaire; traduction Greenpeace)
- "Axpo SA, en tant que plus grand producteur d'électricité en Suisse, veut prendre ses responsabilités et informer ses clients de façon fiable et compréhensible." (Axpo, EPD Beznau; traduction Greenpeace)
- "On devrait prendre toutes ses responsabilités pour tout ce que l'on déclenche en fin de compte." (M. Thumann, Rundschau 08.09.2010; traduction Greenpeace)

Nous nous appuyons sur ces informations pour vous appeler, en tant que responsable, à informer le public sur la situation en ce qui concerne les problèmes suivants:

Concernant la transparence:

1. Quelles sont les informations dont dispose Axpo en ce qui concerne le respect des normes de sécurité et de protection de l'environnement dans le cadre des processus de production dans les installations de Mayak?
2. La protection des personnes et de l'environnement peut-elle être garantie dans les installations de Mayak et autour de celles-ci?
3. Pourquoi, compte tenu de la nouvelle situation, est-il acceptable de continuer à s'approvisionner en combustible nucléaire à Mayak et pourquoi les contrats existants ne devraient-ils pas être dénoncés immédiatement?
4. Axpo est-elle prête à publier des indications univoques et complètes sur la provenance du combustible nucléaire, comme le demande le Conseil fédéral³?
5. Quand Axpo retirera-t-elle le faux bilan écologique de la centrale nucléaire de Beznau qui se trouve toujours sur son site internet⁴?
6. Quand Axpo sera-t-elle prête à publier sur l'internet une information complète sur la réalité de la situation en matière de combustible nucléaire?

Concernant le respect des droits de la personne humaine:

7. Quelles sont les responsabilités civiles et en matière de droits de la personne humaine qui ressortent de la fabrication de combustible nucléaire pour les fournisseurs et pour Axpo?
8. Quelles sont les mesures immédiates et à long terme qu'Axpo entend prendre pour assumer ses responsabilités?
9. Comment Axpo – qui a reconnu publiquement vouloir respecter un comportement éthiquement irréprochable – entend-elle assumer cette responsabilité morale à l'égard des personnes directement touchées?

Nous vous demandons de pouvoir vous rencontrer ces prochaines semaines pour discuter de ces questions.

Veillez agréer nos salutations les meilleures.

Florian Kasser
Chargé de la campagne Énergie

Kaspar Schuler
Directeur des campagnes Climat & Energie

Adressé à:

Conseil d'administration et direction d'Axpo:

- Monsieur Robert Lombardini, président du conseil d'administration d'Axpo Holding SA
- Membres du conseil d'administration d'Axpo Holding SA
- Monsieur Heinz Karrer, directeur général d'Axpo Holding SA
- Monsieur Manfred Thumann, directeur général d'Axpo SA

Actionnaires:

- Conseil d'Etat du canton d'Argovie: Monsieur Peter C. Beyler, Landamman et chef du Département de la construction, des transports et de l'environnement
- Conseil d'Etat du canton de Glaris: Monsieur Robert Marti, Landammann et chef du Département de la construction et de l'environnement
- Conseil d'Etat du canton de Schaffhouse: Dr. Reto Dubach, vice-président et chef du Département de la construction
- Conseil d'Etat du canton de Zoug: Monsieur Heinz Tännler, chef de la direction de la construction
- Conseil d'Etat du canton de Zurich: Dr. Markus Kägi, chef de la direction de la construction
- Conseil d'administration EKZ: Monsieur Rolf Sägesser, président
- Conseil d'administration AEW Energie SA: Monsieur Ernst Werthmüller, président
- Conseil d'administration EKT Holding SA: Monsieur Rainer Sigrist, président
- Conseil d'administration St.Gallisch-Appenzellische Kraftwerke AG: Dr. Josef Keller, président

¹ Rundschau à la télévision suisse alémanique:

www.tagesschau.sf.tv/Nachrichten/Archiv/2010/09/08/Schweiz/Dreckiges-Uran-aus-Russlandfuer-Schweizer-AKW

² Producteur de combustible nucléaire appartenant à l'Etat russe

³ Réponse du Conseiller fédéral Leuenberger à la question 10.5375 du 20.09.2010
www.parlament.ch/ab/frameset/d/n/4815/334353/d_n_4815_334353_334465.htm

⁴ www.axpo.ch/axpo/de/kernenergie/wissen/kernkraftwerk_beznau/nachhaltigkeit.html